

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 15 juin 2010.

Section du dépôt légal



LES MANCHETTES

- † Assemblée générale annuelle 2010 - Convocation et règles
- † Comptabilité et normes d'exercice professionnel - Test !
- † Comités statutaires du Barreau - Posez votre candidature
- † Congrès annuel - Les places s'envolent rapidement
- † Me Jean Chrétien reçoit la Médaille du Barreau
- † Mérites et distinctions *Avocat émérite* 2010
- † Parlons langage clair - Sondage
- † Calendrier des activités corporatives
- † Réseau conseil - Trouver l'avocat qu'il vous faut
- † Capsules historiques - Le Bureau du syndic a 45 ans !
- † Appel aux talents - Avocats sans frontières sur les planches !
- † Retour à la normale - Salaberry-de-Valleyfield
- † Organismes affiliés
- † Barreaux de section
- † Dans les associations

LES CHRONIQUES

- † Réseaux sociaux
- † Récentes positions
- † Info-déonto
- † Formation reconnue
- † Juricarrière
- † Web-atout
- † Dans les médias
- † *Journal du Barreau*

LES MANCHETTES

Assemblée générale annuelle 2010 Convocation et règles relatives à la présentation des résolutions

Prenez avis que l'Assemblée générale annuelle des membres du Barreau du Québec aura lieu le samedi 5 juin 2010, à compter de 11 h 30, au salon Malbaie A du Fairmont Le Manoir Richelieu.

L'avis de convocation de même que les règles relatives à la présentation des résolutions ont été déposés sur le site Web du Barreau le 29 avril 2010 :

www.barreau.qc.ca/avocats/avis/index.html

RÉSEAUX SOCIAUX

Suivez le Barreau sur :



929
adeptes



386
abonnés



307
membres

Comptabilité et normes d'exercice professionnel des avocats

Testez vos connaissances

Le *Règlement sur la comptabilité et les normes d'exercice professionnel des avocats* entrera en vigueur le 8 juillet prochain.

Le *Bref* vous propose de **tester vos connaissances sur le sujet**.

Comités statutaires du Barreau

Posez votre candidature avant le 25 juin



Vous avez l'intérêt, les connaissances et la disponibilité pour vous engager au sein des comités statutaires du Barreau ? Nous vous invitons à poser votre candidature avant le 25 juin 2010.

Des postes sont à combler sur onze comités : • accès à la profession; • arbitrage des comptes d'honoraires des avocats; • discipline; • Fonds d'indemnisation; • formation professionnelle; • inspection professionnelle; • médiation civile et commerciale et aux petites créances; • médiation familiale; • requêtes; • révision des plaintes; • sténographie.

www.barreau.qc.ca/barreau/comites/index.html

Congrès annuel du Barreau

Les places s'envolent rapidement



Plusieurs ateliers du Congrès 2010 affichent déjà complet. Mais hâtez-vous, des places sont encore disponibles dans de nombreux ateliers portant sur des aspects aussi variés que :

- nouveau client; • gestion de crise; • cour municipale; • obligation alimentaire de l'enfant; • vivre et faire des affaires en Floride;
- secret professionnel; • santé mentale et travail; • relations avec les médias; • faire fructifier la diversité; • savoir influencer ;
- éthique et déontologie; • nouvel avocat ; • facturation ; • crise

Récentes positions du Barreau

Projet de loi C-11 - *Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et la Loi sur les Cours fédérales*

Projet de loi 196 - *Loi sur la protection des dénonciateurs du secteur public québécois*

Projet de règlement sur les consultants en immigration et Projet de règlement modifiant le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers

Projet de règlement sur les consultants en immigration - Commentaire additionnel

Projet de loi 79 - *Loi modifiant la Loi sur les mines*

Consultez l'ensemble des positions du Barreau

Info-Déonto

Règlement sur la comptabilité et les normes d'exercice professionnel

Question : Est-il vrai que, selon le nouveau **Règlement sur la comptabilité et les normes d'exercice**

professionnel des avocats qui entrera en vigueur le 8 juillet prochain, je dois toujours identifier mon client lorsque je suis engagé pour fournir des services juridiques ?

Réponse : OUI. Selon

financière; • nouvelle culture judiciaire; • médias sociaux ;
• procureur à l'enfant ; • seul devant la cour.

Rappelons que c'est sur le thème « À la mesure du panorama » que se déroulera l'édition 2010 du Congrès annuel du Barreau du Québec, les 3, 4 et 5 juin 2010. congres.barreau.qc.ca/2010

Récipiendaire de la plus haute distinction honorifique du Barreau du Québec

Me Jean Chrétien reçoit la Médaille du Barreau

La plus importante distinction honorifique du Barreau du Québec est décernée, pour l'année 2010, à l'ancien premier ministre du Canada, Me Jean Chrétien. Jean Chrétien est l'une des personnalités les plus influentes et respectées du monde politique canadien. Fidélité et ténacité sont les deux traits qui ont caractérisé tant son parcours politique à la tête du pays que son cheminement au sein de la profession. www.barreau.qc.ca/actualites-medias/communiques/2010/index.html

Mérites et distinctions Avocat émérite 2010 Avocats et avocates de grand mérite

Le Barreau a annoncé les noms des avocats à qui il décerne cette année les quatre Mérites du Barreau, le Mérite Christine-Tourigny et la distinction *Avocat émérite*. La remise des Mérites aura lieu le jeudi 3 juin, à La Malbaie, lors du Congrès annuel du Barreau, alors qu'une cérémonie officielle pour souligner l'attribution des distinctions *Avocat émérite* se déroulera le 7 septembre 2010, à Montréal.

www.barreau.qc.ca/actualites-medias/communiques/2010/index.html

l'article 13 du règlement, vous devez toujours identifier votre client lorsque vous êtes engagé pour fournir des services juridiques, sauf :

1. lorsque vous fournissez des services juridiques à votre employeur, à titre d'avocat interne par exemple;
2. lorsque vous agissez à titre de mandataire pour un autre avocat qui a déjà identifié le client;
3. lorsque vous succédez dans un dossier d'un autre avocat qui a déjà identifié le client;
4. lorsque vous agissez dans le cadre d'un programme d'avocats de service parrainé par un organisme sans but lucratif, sauf dans les cas où vous recevez, déboursez ou virez des fonds ou donnez des directives à l'égard de ces activités.

[Cliquez ici pour plus de détails sur cette question ainsi qu'une foire aux questions.](#)

[Accédez à des dizaines d'opinions, de capsules et d'articles](#)

Formation RECONNUE

Les styles de communication en médiation et négociation (15 h)

28 mai et 11 juin, Montréal

Les développements récents en successions et fiducies (6 h)

21 mai, Montréal

Consultez le registre des activités de



Parlons langage clair

Sondage

Le **Comité sur le langage clair** favorise l'émergence du langage clair dans tous les domaines de l'exercice du droit et souhaite proposer des outils et des moyens stimulant la connaissance et l'utilisation du langage clair. Pour ce faire, nous aimerions connaître votre opinion sur le sujet. **Merci de répondre à ce court sondage de cinq questions.**

Calendrier des activités corporatives

Le portrait des événements mobilisateurs en un coup d'œil

Calendrier

Pour faciliter la vie des organisateurs d'événements au sein de la communauté juridique et pour offrir en un coup d'œil le portrait des événements qui mobilisent la communauté juridique, le Service aux

membres du Barreau du Québec maintient désormais un calendrier des activités corporatives. Vous êtes invités à le consulter et à proposer des activités.

Il est important de noter que ce calendrier ne présente toutefois pas les activités de formation reconnues, lesquelles sont listées dans le Registre des activités de formation reconnues.

www.barreau.qc.ca/avocats/activites-corporatives/index.html

Réseau-conseil

Trouver l'avocat qu'il vous faut, soyez l'avocat qu'il leur faut



Vous avez besoin d'un avocat correspondant dans un autre district judiciaire pour un mandat ponctuel ? D'un avocat remplaçant pour une absence temporaire ? D'un avocat-conseil dans

un domaine spécifique pour vous appuyer dans un dossier ? Ou encore, vous désirez devenir avocat correspondant, remplaçant ou conseil ? Inscrivez-vous au *Réseau-conseil* !

formation reconnues

JuriCarrière

Analyste / Médiateur arbitre

Droit immobilier, Médiation civile et commerciale, Droit civil général - Rive-sud

Date limite pour postuler :

7 juin 2010

Web-Atout

LOIS ET RÈGLEMENTS CONCERNANT LE BARREAU

Saviez-vous qu'une liste de lois et règlements concernant le Barreau et les avocats est accessible sur le site du Barreau ?

En effet, cette liste est disponible dans la section « TOUT SUR LE BARREAU ». Toutes les lois, codes et règlements consignés dans le *Recueil de documentation professionnelle* s'y retrouvent, avec un lien vers la dernière version disponible sur le site Web des Publications du Québec.

En plus des textes disponibles dans le *Recueil de documentation professionnelle*, vous y trouverez une liste de plusieurs autres lois et règlements pertinents pour la pratique de la profession.

www.barreau.qc.ca/barreau/lois-reglements/index.html

Le *Réseau-conseil* est offert à tous les membres du Barreau du Québec œuvrant en pratique privée.

www.barreau.qc.ca/avocats/reseau-conseil/index.html

Capsules historiques

Le Bureau du syndic a 45 ans !

Le Bureau du syndic fête cette année son 45^e anniversaire d'existence depuis l'embauche, en 1965, du premier syndic provincial, M^e Conrad Prénoveau.

Grâce à une capsule historique, découvrez comment le Bureau du syndic a su développer sa place au cœur même de la mission du Barreau du Québec qui est d'assurer la protection du public. [www.barreau.qc.ca/barreau/historique](http://www.barreau.qc.ca/barreau/historique/services/syndic/index.html)

[/services/syndic/index.html](http://www.barreau.qc.ca/barreau/historique/services/syndic/index.html)

dans les médias

1^{er} au 30 avril 2010



Le Barreau ou ses activités ont fait l'objet de plus de 230 mentions ou reportages

Prenez connaissance des principaux sujets qui ont retenu l'attention.

Consultez également les cinq communiqués émis par le Barreau, qui a également participé à une émission de radio.

www.barreau.qc.ca/actualites-medias/presence/index.html

À ne pas manquer dans l'édition du *Journal du Barreau* DE MAI

Bilan du bâtonnier 2009-2010
Des pas dans
la bonne direction

Exercice de la profession
Le client de demain,
aujourd'hui

Droit collaboratif
Le Québec :
un modèle francophone

[Accédez aux archives du *Journal du Barreau*](#)

Appel aux talents

Des avocats sans frontières sur les planches !



À la demande générale, Avocats sans frontières (ASF) tiendra une troisième édition du spectacle bénéfique mettant en vedette avocats et intervenants du monde juridique aux multiples talents. Après deux succès retentissants au Club Soda de Montréal en 2008 et 2009, c'est Québec qui sera cette année l'hôte de cet événement incontournable pour la communauté juridique.

Les chanteurs, musiciens, danseurs, humoristes, cracheurs de feu ou charmeurs de serpents intéressés doivent soumettre leur idée de numéro, au plus tard le 15 juin 2010. Les détails sur le blogue d'ASF Canada : nouvelles.asfquebec.com/2010/04/

appel_aux_talents_des_avocats.html

Retour à la normale - Heures d'audience

Palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield

En février, la direction du palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield vous informait de modifications aux heures d'audiences dans le cadre de l'agrandissement et rénovation du Palais. Soyez informé que les horaires d'audiences sont revenus à la normale depuis le 19 avril 2010, et ce, pour toutes les chambres. www.barreau.qc.ca/avocats/avis/20100422-salaberry-valleyfield.html

ORGANISMES AFFILIÉS

Fondation du Barreau du Québec

Concours juridiques et programme d'attribution de subventions



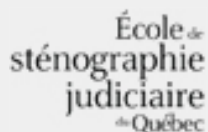
La Fondation du Barreau du Québec a publié sur son site Web la liste des œuvres primées dans le cadre de son **concours juridiques 2009**, dans les catégories *Monographie et traité*, *Nouvel auteur* et *Manuscrit d'article juridique*.

Par ailleurs, le **programme d'attribution de subventions 2009-2010** a accordé un soutien financier à quatorze projets en vue d'une publication.

Nous vous invitons à visiter le site Web de la Fondation pour consulter la liste des oeuvres primées dans le cadre des concours juridiques ainsi que les ouvrages publiés grâce aux programmes d'attribution de subventions : www.fondationdubarreau.qc.ca

École de sténographie judiciaire

On a besoin de sténographes officiels dans les régions du Québec



Alors que plusieurs régions du Québec accusent une pénurie de sténographes, l'École de sténographie judiciaire du Québec lance, en collaboration avec le Barreau du Québec, une campagne publicitaire en soutien à l'appel de candidatures pour la session d'automne 2010. Grande nouveauté annoncée pour l'automne prochain : les nouveaux candidats au programme pourront suivre leur formation à distance. Ainsi, les étudiants des régions éloignées auront le loisir d'assister à leurs cours, en temps réel, en se branchant sur Internet.

Les demandes d'admission pour la session débutant à l'automne 2010 sont acceptées jusqu'au 31 mai 2010 : www.ecoledesténographie.ca

BARREAUX DE SECTION

Cette liste provient du [Registre des activités de formation reconnues](#) du Barreau du Québec.

Elle présente les formations reconnues pour les deux prochains mois.

Barreau de Québec

Le nouveau *Règlement sur la comptabilité et les normes d'exercice professionnel des avocats* : Des impacts sur ma pratique ?

18 juin, Québec | Domaine : Éthique et déontologie | Durée reconnue : 3 h

www.barreau.qc.ca/quebec/2/5/default.asp?mois=6/01/2010

DANS LES ASSOCIATIONS

Cette liste provient du [Registre des activités de formation reconnues](#) du Barreau du Québec.

Elle présente les formations reconnues pour les deux prochains mois.

Association des avocats et avocates de province (AAP)

82^e Congrès - Venez prendre le large

Du 23 au 26 septembre, Rimouski

www.avocatsdeprovince.qc.ca/accueil.php?categorie=22&idDetail=134

Association des juristes italo-canadiens du Québec (AJICQ)

1^{er} Colloque de l'Association

5 juin, Montréal | Domaine : Divers | Durée reconnue : 7 h

meleblond@barreau.qc.ca

Association du jeune Barreau de Montréal (AJBM)

Assurance de dommages : L'assurance des vices cachés, des vices de construction et des dommages qui en résultent

9 juin, Montréal | Domaine : Droit des assurances | Durée reconnue : 1 h 30

www.ajbm.qc.ca/fr/activites/congres-ajbm-2010-99

Jeune Barreau de Québec

L'interrogatoire préalable : simulation d'un cas pratique

20 mai, Québec | Domaine : Pratique professionnelle | Durée reconnue : 2 h 30

www.jeunebarreaudequebec.ca

Réflexions sur les relations d'affaires entre les avocats et leurs clients

28 mai, Québec | Domaine : Développement professionnel | Durée reconnue : 2 h

www.jeunebarreaudequebec.ca

Tout sur l'interrogatoire statutaire

2 juin, Québec | Domaine : Droit des assurances | Durée reconnue : 1 h

www.jeunebarreaudequebec.ca

Une formation unique en criminalité financière - Université de Sherbrooke

Le Bref est produit par le Service des communications du Barreau du Québec. Pour toute information, veuillez communiquer avec M^{me} Chantale Pelletier, coordonnatrice des communications imprimées et électroniques, par courriel nouvelles@barreau.qc.ca ou par téléphone au 514 954-3400, poste 3107.

Le Bref est envoyé le 15 de chaque mois aux membres du Barreau disposant d'un courriel ainsi qu'aux personnes qui se sont abonnées gratuitement par l'intermédiaire de notre site Web. Pour consulter les numéros antérieurs du bulletin, pour vous abonner gratuitement, pour retirer votre courriel de notre liste de distribution ou pour modifier votre adresse de courriel, visitez le www.barreau.qc.ca/publications/lebrief/index.html.

ENCADRÉ JURICARRIÈRE : si vous désirez faire paraître une offre d'emploi dans l'encadré JURICARRIÈRE, vous devez d'abord inscrire votre offre sur le site Web **JURICARRIÈRE**. Lorsque votre inscription au site JURICARRIÈRE est complétée, communiquez avec M^{me} Claire Mercier, au 514 954-3440, pour acheter l'encadré. Veuillez noter qu'une seule offre sera affichée par bulletin.

La forme masculine désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes.

www.barreau.qc.ca | Abonnement / Désabonnement